

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SEANCE DU 11 JUILLET 2023

Date de convocation :  
06.07.2023

Nombre de Membres :  
En Exercice : 13  
Présents : 8  
Pouvoirs : 4  
Excusés ou absents : 1

Résultat du vote :  
Voix « pour » : 12  
Voix « contre » : 0  
Absentions : 0

Date d'affichage :  
17.07.2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze juillet, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mme VAN DE WALLE, Mr BAUGE, Mme GROS, Mr KOCH, Mme MOREAU, Mme PIGEAT et Mme TURE

Avaient donné pouvoir : Mme CAPPENDÏK représentée par Mme GROS  
Mr RAIMBAULT représenté par Mr KOCH  
Mme MARGUERITAT représentée par Mme VAN DE WALLE  
Mr MOURBRUN représenté par Mr BAUGE

Etaient absents ou excusés : Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme MOREAU a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

### 2023/22 ACCEPTATION DE DON

7.10.1. Dons et legs

- 1 don de 500,00 €

**A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration acceptent le don présenté.**

**Le Président,**



**Jean-Louis SALAK**

**La secrétaire de séance,**



**Sylvie MOREAU**

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 24.07.2023